



Association: Digne Seniors Plus

Adresse: Chez Mme Françoise Risoli, 3 rue du Chanoine Bondil – 04000 Digne les bains

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 Janvier 2020

Les membres de l'association "Digne Seniors Plus" se sont réunis en assemblée générale ordinaire le *15 Janvier 2020* à 14h, à la *salle Perchot* à *Digne-les-bains*.

L'assemblée est présidée par Patrice Marckt en qualité de président de l'association. Mme Solange Marckt en est nommé secrétaire. Myriam Jaume et Paul Franchet sont scrutateurs.

Le décompte des membres présents (à jour de cotisation) a été établi à 114 personnes; par ailleurs il y a 24 procurations valides (total: 138)

A ce jour le nombre de membres de l'association est de 213 personnes. Le quorum est donc de 106 personnes

Conformément aux statuts, plus de la moitié des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le président a déclaré ouverte et apte à délibérer l'assemblée générale ordinaire à 14h15.

Au nom de toute l'équipe en place, le président a adressé ses vœux aux adhérents pour l'année nouvelle. Il a rappelé l'importance de l'Assemblée générale dans la vie du club, et s'est réjoui que l'assistance soit aussi importante.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant, y compris tous les documents comptables. Il présente l'organisation générale de l'après-midi.

Le premier point de l'ordre du jour a consisté en une présentation de l'ensemble des animateurs de l'association. Chacun a pu se présenter et pour certains apporter quelques précisions sur l'activité encadrée. Le Président les a remercié chaleureusement, au nom de tous, car ils sont le socle de notre club, son essence même, puisque c'est leur dévouement qui le fait vivre au quotidien.

Ont ensuite été présentés les membres du Comité directeur qui ont été élus à l'AG extraordinaire de janvier 2019 (à l'exception des animateurs déjà présentés)

Le président a ensuite présenté le **rapport moral**, en distinguant le bilan de l'année écoulée (2019) et les perspectives pour l'année 2020. Ce rapport est décrit en **annexe 1** du présent procès verbal.

Le **rapport financier** de la trésorière a ensuite été présenté en diaporama ; le contenu du rapport financier proprement dit est décrit en **annexe 2** du présent procès-verbal.

Le Président a ensuite mis au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du Président et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier de la Trésorière et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour ce qui concerne les sujets divers qui ont ensuite été abordés, le compte-rendu figure en annexe 3 du présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h45

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance



Solange MARCKT



Le président



Patrice MARCKT

Association: *Digne Seniors Plus*

Adresse: *Chez Mme Françoise Risoli, 2 rue Chanoine Bondil - 04000 Digne les bains*

Annexe 1 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 Janvier 2020

Rapport moral du Président – Bilan de l'année 2019

Le contexte institutionnel

Notre association est affiliée à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive), qui est une fédération multisports adaptée aux plus de 50 ans. Déclarée d'utilité publique depuis janvier 2008, elle est bien connue maintenant dans le monde associatif. Elle regroupe actuellement 91 300 adhérents (saison 2018-2019)

Sa mission s'articule autour de 3 axes principaux:

- combattre les dangers de l'isolement et de la solitude à la retraite,
- préserver le capital santé par la pratique d'activités physiques, sportives, sans esprit de compétition,
- enfin promouvoir la convivialité et veiller à prendre en compte l'aspect social.

Notre club a fidèlement intégré ces axes principaux.

Au niveau départemental, il y a 3 clubs qui sont affiliés à la FFRS: "Activités Temps Libre du Verdon" à Gréoux les bains, "Digne Seniors +" et plus récemment "Digne Vitalité 04" à Digne également. Ces trois associations sont fédérées par un comité départemental (Codors 04), dont Patrice Marckt est le président et Annie Chazeau la trésorière.

L'Association "DIGNE SENIORS PLUS" a été créée le 28 octobre 2003.

Evolution du nombre des adhérents

Depuis 2016, notre association s'est fortement développée ; entre 2016 et 2019, le nombre d'adhérents est ainsi passé de 92 à 125, puis 144 et enfin 185. En 3 saisons, nous avons donc doublé le nombre d'adhérents.

Pour la nouvelle saison actuelle, la croissance se poursuit ; au jour d'aujourd'hui, 15 janvier, nous sommes 213 adhérents. D'autres inscriptions sont encore attendues, et on peut raisonnablement prévoir d'atteindre un total approchant les 220 adhérents pour l'ensemble de la saison.

Il faut savoir que chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir un nombre important de nouveaux adhérents. Si bien qu'aujourd'hui, on dénombre :

- 56 adhérents nouveaux, qui ont donc moins d'un an de présence au club
- 40 adhérents qui s'étaient inscrits pour la 1^è fois en 2018-2019.

Au total, on dénombre donc 96 adhérents qui ont moins de 2 ans de présence au club (soit 45% de tous les adhérents)

Cette modification majeure de la structure de nos adhérents, qui se poursuit, est de très bon augure pour dynamiser notre club et assurer sa pérennité par le rajeunissement de ses membres. Au sein du comité départemental, notre association est d'ailleurs la seule à connaître une croissance importante du nombre de licenciés, DV04 et ATLV ont des effectifs qui stagnent (+1% pour ATLV: 107 licenciés, -1% pour DV04: 70 licenciés)

Il est aussi intéressant de savoir qu'au sein de la FFRS, de tous les départements de la région SUD PACA, le département 04 est celui qui a la moyenne d'âge des adhérents la moins élevée ; de plus, au sein du département, notre club est de loin celui qui a la plus basse moyenne d'âge: nous sommes donc un club de jeunes...**seniors, plus** actifs !

Activités pratiquées au sein de notre association en 2019

Tournés vers la convivialité, le plaisir et le partage, sans esprit de compétition, nous avons offert à nos adhérents un vaste choix d'activités.

En 2019, nous avons proposé une dizaine d'activités: la randonnée pédestre (à la 1/2 journée ou à la journée, *avec 2 groupes selon la difficulté de la rando*), la marche nordique, la gymnastique de remise en forme, la gymnastique douce (néo-suédoise), la country, le Tai-chi-chuan/Qi Cong, la balade de proximité et la pétanque. Depuis la rentrée, nous avons ajouté plusieurs sortes de gym.

Toutes ces activités ont été encadrées par des bénévoles dont on doit louer la compétence, la disponibilité, le sens de l'engagement et l'altruisme. Un grand merci à toutes et à tous, car ce sont eux qui assurent le succès de l'association.

Quelques dates qui ont marqué cette année 2019

- 16 janvier : **Assemblées générales** de l'association à la salle Ermitage : approbation des nouveaux statuts de l'association, fin du mandat de trois ans des élus ; vote du nouveau comité directeur de 16 membres ; élection du bureau par le nouveau comité directeur ; les membres élus au bureau sont les mêmes qu'à la précédente mandature ;
- 1 mars : **Nuits des sportifs** de la ville de Digne au Palais des Congrès réaménagé: notre association a été honorée à travers la nomination de notre président et animateur Patrice Marckt.
- 5 février : salle de l'Abbé Féraud, **organisation d'une passionnante conférence par le Docteur Jean Bultel**, anesthésiste réanimateur au centre hospitalier du pays d'Aix et à l'hôpital de Digne,: « Fin de vie : droit et éthique » ; pour ceux qui ne le savent pas, nous avons la chance de compter Jean parmi nos adhérents.
- 12 février: **AG du CODERS04 à Mallemoisson.**
- 27 février : **1ere réunion du Comité Directeur du club**
- 8 mars : **AG du CORERS PACA**
- 15 mars : **Journée des animateurs à Carry le Rouet** ; cette journée, organisée par le CORERS PACA, a regroupé plus de 300 personnes, les animateurs et instructeurs de tous les clubs de la région PACA ; au menu : moments d'échange,

découverte d'activités nouvelles, conférence médicale, exercices... Notre club avait 9 animateurs présents, sous un soleil radieux

- 27 et 28 mars : **AG de la FFRS à Chorges** (05)
- 17 et 18 mai : **sortie « randonnée » à Porquerolles et à la presqu'île de Giens**; 35 personnes ont participé à cette belle sortie, avec un hébergement agréable à l'IGESA de Porquerolles que nous avait obtenu Alain
- 3 juin : **2^e réunion du Comité directeur du club**
- 4 juin : **randonnée, suivie d'un bon repas au restaurant de Puimichel**; un peu plus de 50 participants
- 13 juin : **repas de fin de saison à la salle des Fêtes de Marcoux** ; encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de cet excellent moment de convivialité, qui a réuni pas moins de 78 convives !
- 8 septembre : **participation au Forum des Associations de la Ville de Digne**. Il y a eu beaucoup de visiteurs à notre stand; merci aux animateurs qui ont su faire vivre ce stand tout au long de la journée.
- 10 au 13 septembre : **sortie dans l'Ardèche**, à Vogüe, au domaine Lou Capitelle ; 47 participants, 13 véhicules, quelques cheveux perdus suite à des désistements, que l'on a heureusement pu compenser en grande partie par de nouvelles inscriptions. De l'avis général, ce séjour s'est très bien passé ; hébergement au top, attractions et visites appréciées, surtout l'Aven d'Ornac.
- 2 octobre : **3^e réunion du Comité directeur de l'association**
- 12 et 13 novembre : **Réunion nationale annuelle des présidents de CODERS** près de Nantes, et **important colloque médical** avec des intervenants de très haut niveau.
- 20 novembre : **Organisation d'un loto** ; énorme participation, environ 150 personnes, des chanceux, des malheureux, mais au final un très bon après midi de convivialité ; merci à toutes celles qui se sont démenées auprès des commerçants pour obtenir des lots et organiser les réjouissances ; elles se reconnaîtront dans cet hommage !
- 2 décembre : **Marche nordique nocturne** à Mallemoisson et Mirabeau ; féerie de couleurs, bonne humeur, ambiance musicale festive et lancer de lanternes chinoises, ont accompagné cette randonnée sportive nocturne ; cette sortie désormais traditionnelle reçoit un écho très positif des populations ainsi visitées et des automobilistes que nous croisons.

Formations 2019

Il faut mentionner les nombreuses formations effectuées par des adhérents pour acquérir le brevet d'animateur fédéral. En voici le détail:

Muriel Beaudelin a fait la formation FCB (1^{er} niveau) en Mars et le M1 (2^e niveau) en avril.

En avril également, Françoise Percepied, Pierre Ribon et Patrice Marckt ont suivi la formation M2 (3^e niveau) et ont obtenu le brevet d'animateur fédéral en randonnée pédestre.

Fin septembre, Solange Marckt a renouvelé son PSC1 (tous les 4 ans, demande FFRS)

Enfin, Marie-France Brochart a suivi la FCB (1^{er} niveau) en octobre, et le M1 (2^e niveau) en novembre.

Le site internet du Club

Pour assurer un lien permanent avec nos adhérents et nos animateurs, nous assurons une mise à jour assez régulière de notre site internet. Chacun peut le consulter et ainsi prendre connaissances des programmations des activités, disposer des liens vers les organisateurs, connaître le programme des sorties, visionner des photos prises lors de nos diverses sorties en groupe, faire part de ses observations,....

Il est important aussi de préciser que la création et la maintenance de ce site n'ont jamais coûté un seul centime à l'association.

Rappel de l'adresse du site : <http://ffrsdigne.jimdo.com/digne-seniors/>

Commentaire : Chaque semaine, à tour de rôle, Annie Merzoug et Josy Mendez se rendent au domicile d'une jeune fille qui a des difficultés fonctionnelles pour lui faire faire des exercices de gym adaptées à sa pathologie; c'est une action noble dont nous sommes fiers.

Enfin, il a été rappelé qu'en juin 3 animateurs ont arrêté d'encadrer leur activité :

Annie MERZOUG a cessé ses activités d'animatrice de randonnée et de gymnastique, mais pour cette dernière activité, elle continue occasionnellement d'animer quelques séances. Patrice a rappelé que, même si l'on n'exerce plus, le brevet fédéral d'animateur de la FFRS reste valable à vie.

Eugène FOSSATI, animateur de randonnée, a lui-aussi souhaité « raccrocher et passer la main »

Enfin Annie Doutreligne, animatrice de gymnastique, a rejoint sa famille dans le nord et elle a donc elle aussi du stopper ses activités au club.

Un grand merci à ces 3 bénévoles qui ont beaucoup apporté au club !

Association: Digne Seniors Plus

Adresse: Chez Mme Françoise Risoli, 2 rue Chanoine Bondil - 04000 Digne les bains

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT - PERSPECTIVES POUR 2020

Montant de la cotisation 2020-2021

Il n'y aura pas d'augmentation du montant de la cotisation, compte-tenu à la fois du respect de l'aspect social et de la bonne santé financière de l'association.

Il est rappelé que la cotisation annuelle de 45 euros permet l'accès en illimité à toutes les activités de l'association (ce qui n'est pas le cas partout, beaucoup d'associations faisant payer chaque activité !)

Pour les personnes qui auraient pris leur licence dans un autre club de la FFRS, le coût de l'adhésion à « Digne Seniors Plus » sera aussi maintenu (35 euros)

Cela fera donc 5 années de suite que le montant de l'adhésion aura été maintenu.

Modalité d'inscription à la rentrée (septembre 2020)

Il y a eu encore cette saison un nombre vraiment trop important de dossiers incomplets, souvent il manquait le certificat médical (ou le questionnaire de santé), parfois les 3 enveloppes timbrées. Cela nous complique énormément la tâche, et nous n'accepterons plus désormais de traiter un dossier incomplet.

Par ailleurs, on constate que beaucoup de personnes viennent pratiquer les activités bien avant de reprendre leur licence, ce qui est tout à fait anormal ; en effet les personnes qui étaient déjà adhérentes au club ne bénéficient pas du droit à des séances d'essai ; celles-ci sont réservées aux nouveaux adhérents qui viennent découvrir nos activités. En outre, elles ne sont plus couvertes par l'assurance à compter du 1^{er} septembre.

Pour améliorer le système, à la rentrée de septembre 2020, on testera une nouveauté. On offrira en effet le choix aux personnes qui souhaitent devenir adhérentes:

- soit de suivre la procédure actuelle, avec remise à un animateur de l'ensemble des pièces du dossier, y compris les 3 enveloppes timbrées,
- soit en venant avec son dossier complet à une des 3 séances d'inscription que nous organiserons; dans ce cas, et seulement si la personne fournit une adresse de messagerie, elle n'aura pas besoin de fournir les 3 enveloppes timbrées ; la licence sera alors préparée sur place et lui sera remise le jour même; dans ce cas également, la convocation à l'Assemblée Générale et la lettre de fin de saison seront transmises à l'adhérent par messagerie et non par courrier postal.

Activités

En 2020, les activités actuelles seront maintenues. Des variations dans les horaires, salles et animateurs sont par contre possibles. Pour la country, Jocelyne qui avait envisagé d'arrêter les cours en septembre prochain a finalement décidé de les poursuivre, à la grande satisfaction de l'auditoire !

Randonnées

Les sorties de randonnées sont proposées le mardi pour les randos de niveau 1, le vendredi pour celles de niveau 2, avec possibilité pour certains de participer aux 2 sorties.

Il est rappelé que seules les personnes adhérentes au club sont autorisées à participer aux randonnées ; les personnes qui souhaitent s'inscrire au club mais qui désirent au préalable faire une séance découverte, doivent obligatoirement en faire la demande à l'avance à un responsable.

Le mardi, en demi-journée, il y a souvent un grand nombre de participants ; dans ce cas nous nous efforçons de séparer le groupe en 2, avec des animateurs encadrant chacun d'eux.

Pour les sorties ½ journée du mardi en décembre, janvier et février, comme la nuit arrive vite, les animateurs ont proposé à titre d'essai de les débiter à 10h et non à 13h. Toutefois certains adhérents préfèrent un départ à 13h ; on s'est efforcé de satisfaire un peu tout le monde, en programmant des départs à 10h et d'autres à 13h (voir le site internet)

Pierre Ribon a fourni quelques recommandations pour les randonneurs (bien regarder les courbes des pentes des rando, prévoir chaussures de rechange pour les voitures, ...)

Autres activités

A terme, d'autres activités pourraient être envisagées, mais cela nécessite que des bénévoles se manifestent pour en assurer l'encadrement; un appel a été lancé dans ce sens et nous en reparlerons tout à l'heure.

Problématique des salles (gym, tai-chi, country)

Les salles Banon et Château des Sièyes sont de taille assez réduites ; la croissance du nombre de participants avait fait que l'on avait atteint la limite de ce que l'on pouvait accepter pour un déroulement satisfaisant des séances ; la Ville de Digne n'ayant pas pu nous attribuer de salle plus grande, on a donc décidé d'ajouter une séance de gym le mercredi matin, tout en maintenant le dédoublement du lundi après-midi (un cours salle Banon, un au château des Sièyes) ; cela a amélioré la situation, mais certains cours restent très chargés.

Dernière minute : nous avons obtenu de la ville de Digne la possibilité d'utiliser la salle Banon le vendredi matin, de 9h30 à 11h, au 1^{er} et 2^e trimestre 2020; un ajustement des programmations des salles est donc à effectuer rapidement ; les animatrices des séances en salle seront donc conviées à une réunion dès que possible.

Formation 2020

Nous avons déjà pu effectuer 6 inscriptions à des formations pour 2020:

- ✓ Début janvier, Didier Salvini a entamé le cycle de formation (PSC1 et FCB) ;
- ✓ Nous avons aussi pu inscrire Marie-France Brochart à la formation M2 Tai-Chi, ce qui lui permettra de devenir animatrice fédérale de tai-chi dès la mi-mars 2020 ;

- ✓ Didier suivra la formation M1 en Mars et la formation M2 randonnée en montagne en juin; il sera donc animateur de randonnée pédestre en montagne avant la fin de la saison actuelle.
- ✓ En mai, Annie Chazeau effectuera la 1ere des 2 parties de la formation M2 gym.
- ✓ En octobre, Muriel Beaudelin fera aussi la 1ere des 2 parties de la formation M2 gym
- ✓ Enfin, nous avons toutes les chances de pouvoir inscrire Annie Chazeau à la 2è et dernière partie du M2 gymnastique, qui aura lieu en octobre.

Patrice rappelle que, conformément à l'exigence de la FFRS, les animatrices en cours de formation ont une animatrice référente : Liliane Reybaud pour Annie Chazeau et Annie Merzoug pour Muriel Beaudelin.

Il manque actuellement dans la programmation des stages de la FFRS la formation « passerelle » de la randonnée vers la marche nordique pour Pierre Ribon

Si cette situation perdure, nous interviendrons auprès de la FFRS pour tenter d'obtenir l'organisation de cette formation (au moins une à l'échelle nationale)

Merci à toutes ces personnes pour leur implication

Et bien sûr, vous le savez, nous souhaitons susciter de nouvelles vocations, pour disposer de plus d'animateurs encadrant nos activités, éventuellement les compléter par de nouvelles disciplines, pourquoi pas le ping-pong, le disk golf, le pickle-ball, la gym aquatique, le VTT, le self-défense, ...sans oublier la danse pour prendre la relève de Jocelyne. Tous les frais de formation sont pris en charge par les différentes structures, de la Fédé aux clubs.

N'hésitez pas à venir nous voir pour en discuter, cela ne vous engage à rien ; venez même par deux si vous avez des craintes, cela peut vous apporter une motivation supplémentaire

Pour nous détendre un peu, nous avons projeté une vidéo, qui met bien en relief l'importance des animateurs dans l'organisation de la FFRS

Sorties 2020

En comité directeur, il a été décidé de bien séparer les sorties touristiques des sorties sportives. En particulier, on ne prévoira plus de randonnée pédestre dans les sorties touristiques (du type de celle de Vaison la Romaine ou Ardèche). Il y a en effet trop de différences de niveaux « rando » entre les personnes inscrites pour organiser efficacement des randos pendant ces séjours.

A l'heure actuelle, sont envisagées plusieurs types de sortie :

- Sorties rando pour les bons randonneurs, avec une sortie de 2 jours sans doute au mois de mai (La Vallée des Merveilles) et peut-être une autre en assez haute montagne (à définir); peut-être aussi une sortie pour les randonneurs moins aguerris ; ***merci aux animateurs de bien vouloir programmer ces sorties...***

- A la rentrée, une sortie touristique à définir ; un groupe de réflexion a été formé pour se pencher sur la programmation de cette sortie (Françoise, Myriam et Solange) ;
- bien entendu, nous referons cette année une rando/repas champêtre et une marche nordique nocturne, et nous vous proposerons également au moins une sortie journée à thème (si certains ont des idées... St Michel l'Observatoire, Foire de Marseille, Bowling, Cabaret....)
- d'ores et déjà, nous avons une sortie journée de programmée, qui nous a été concoctée par Paul Franchet ; elle aura lieu le mardi 17 mars, aux Baux de Provence ; la sortie s'effectuera **en car**, avec la visite du château (entrée et audio-guide compris), la visite libre du village, le repas de midi au restaurant La Galine à St Rémy de Provence et surtout la visite des Carrières de Lumière, sur le thème Salvador Dali / Gaudi. Le tarif est de 55€ tout compris par personne, à régler au moment de l'inscription; les modalités sont précisées sur la fiche d'inscription (des exemplaires sont disponibles ce jour auprès de Paul), qui sera téléchargeable dès ce soir sur notre site internet) ; au-delà de 57 personnes inscrites, il y aura une liste d'attente. En 2019, le thème présenté aux Carrières de Lumière était consacré à Van Gogh. **Une petite vidéo de présentation été projetée.**

Repas de fin d'exercice

Le repas de fin de saison aura lieu début juin 2020; l'an dernier il s'est déroulé dans une salle louée avec un repas fourni par un traiteur ; en 2020, nous envisagions de l'effectuer dans un restaurant, mais nous n'avons pas trouvé de restaurant assez grand pour accueillir une centaine de convives. On devrait donc passer à nouveau par un service traiteur dans une salle louée.

Nuit des sportifs de la ville de Digne les bains

Pour la nuit des sportifs de la ville de Digne, nous proposons chaque année de mettre à l'honneur un des membres ayant contribué à l'épanouissement de notre club. Beaucoup de nos animateurs ont déjà été distingués. Cette année, nous avons proposé de mettre à l'honneur Pierre RIBON, animateur de randonnée pédestre; cette manifestation aura lieu le mercredi 5 Février ; elle se déroulera au Palais des Congrès. Merci de venir nombreux à cette manifestation.

Pour information : AG DU CODERS 04 à Mallemoisson, mercredi 5 février à 9h30

Fait à Digne les bains le 15/01/2020



Le Président

Patrice Marckt

Association: Digne Seniors Plus

Adresse: Chez Mme Françoise Risoli, 2 rue Chanoine Bondil - 04000 Digne les bains

Annexe 2 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 Janvier 2020

Rapport financier de la Trésorière (Annie Merzoug)

L'ensemble des pièces comptables 2019 sont disponibles (classeur avec toutes les pièces)

Les principaux éléments comptables sont les suivants:

- le compte de résultats 2019

le montant total des produits d'exploitation est de : 28 559 € (+18,8% / 2018)

le montant total des charges d'exploitation est de : 26 397 € (+14,9% / 2018)

soit un **solde positif de 2162 € (1063 € en 2018)**

Commentaire: Un grand nombre de montants figurant au compte d'exploitation correspondent à des actions compensées (l'association avance les fonds, les membres en font le remboursement); cela a été le cas pour le repas de fin d'année, pour les sorties dans l'Ardèche et à Porquerolles et pour le repas de la randonnée à Puimichel.

- les ressources de l'association

L'association a disposé en 2019 de 3 types de ressources:

- les cotisations des adhérents : 9 799€ (8 618 € en 2018)
- la subvention de la ville de Digne: 300€ (idem 2018)
- les recettes du loto de l'association : 1 388€ (rien 2018)

- les principales dépenses de l'association en 2019 (hors dépenses compensées):

- le prélèvement effectué par la Fédération Française de la Retraite Sportive, à raison de 27€ par licence, soit: 5 882€ (5 165€ en 2018)
- l'achat de matériels (1 091€) – surtout pour les lots du Loto et de consommables (457€), soit: 1 548€ (1 880€ en 2018)
- les frais d'organisation de l'AG, soit : 681€ (480€ en 2018)
- les frais liés à la formation des animateurs: 885 € (994€ en 2018)
dont 330€ de participation au coûts des formations
et 555€ de frais de déplacement

- le bilan 2019:

Cette présentation comptable a 2 buts principaux: présenter une photographie du patrimoine de l'association et vérifier l'exactitude des éléments de la comptabilité.

Le bilan est parfaitement équilibré, ce qui confirme l'exactitude des éléments inscrits au journal.

L'association n'ayant pas d'immobilisations, de créances, de placements, de stocks, d'emprunts..., les seuls éléments qui figurent au bilan sont les disponibilités bancaires et le résultat d'exploitation.

Ce bilan fait apparaître la situation de notre trésorerie au 31/12/2019, qui s'élève à **9194,44€**.

Commentaire: Cette situation est très satisfaisante, mais, comme à chaque AG, il convient de noter que:

- la situation de la trésorerie en fin d'année est optimale, car les cotisations viennent d'être comptabilisées; en cours d'année, il y a surtout des dépenses et le niveau du compte bancaire a donc tendance à se réduire;
- l'association est amenée en cours d'année à faire des chèques d'avance (pour la sortie annuelle en particulier); elle ne pourrait pas le faire si la trésorerie était moindre.
- Cette bonne trésorerie nous permettra de continuer d'assumer les dépenses pour assurer la sécurité et améliorer l'efficacité des diverses activités, et faire face à d'éventuelles dépenses imprévues. Chaque animateur doit faire connaître au CD les besoins pour son activité, notamment en terme de matériel.

- tendances d'évolution

<u>Résultat d'exploitation:</u>	année 2013:	- 553,30€
	année 2014:	- 110,17€
	année 2015:	+ 205,05€
	année 2016 :	+ 822,73€
	année 2017 :	+ 1 435,91€
	année 2018 :	+ 1 062,73€
	année 2019 :	+ 2 161,84€

Alors que le résultat d'exploitation était négatif en 2013 et en 2014, il a été positif dès 2015 et il est à un bon niveau depuis 4 ans.

En 2019, le résultat d'exploitation s'est accru grâce à l'apport du loto (impact de +907€) et grâce à l'augmentation du nombre des adhérents (impact de +464€)

Evolution du nombre des adhérents:

En 2015, notre association comptait 90 adhérents

Pour la saison 2016/2017, on a observé une augmentation significative du nombre des adhérents, en passant à 124 adhérents.

Pour les 2 saisons suivantes, on a eu une très forte croissance, en passant à 145 puis à 185 adhérents.

Cette nouvelle saison, on se réjouit d'avoir à nouveau une croissance importante, puisqu'à ce jour nous sommes déjà 213 adhérents (on terminera probablement la saison aux alentours de 220)

Sur les 4 dernières années, le nombre de nos adhérents a donc été multiplié par un peu plus de 2,5.

- Conclusions

- compte de résultats très nettement positif : +2 161,84€
- trésorerie très satisfaisante : +9 194,44€
- nombre des licenciés en forte hausse
- nécessité de maintenir une bonne maîtrise des dépenses pour pérenniser la vie de l'association ; il est en effet nécessaire d'avoir les moyens financiers pour subvenir le cas échéant à des dépenses imprévues.

Projet de budget 2020

La production d'un budget prévisionnel 2020 nous est imposée ; c'est un exercice très délicat car les prévisions sont difficiles à établir en raison de l'incertitude sur les dépenses compensées (voyages notamment)

Nous nous sommes basés sur ce qui a été constaté en 2019 et sur les tendances d'évolution.

Le projet de budget 2020 ainsi élaboré fait apparaître les montants prévisionnels suivants :

- produits d'exploitation : 27 850 € (dont 9 800 de cotisations et 300 de subvention de la Ville de Digne)
- charges d'exploitation : 27 850 € (dont 6 500 pour FFRS, CORERS et CODERS)

On rappelle qu'un projet de budget doit obligatoirement être présenté en équilibre. Rappelons que ces chiffres paraissent élevés, mais qu'il y a beaucoup de montants qui ne font qu'entrer et sortir.

Fait à Digne les Bains, le 15/01/2020

Certifié exact

La Trésorière



Annie Merzoug



Le Président



Patrice Marckt

Annexe 3 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 Janvier 2020

SUJETS DIVERS

- **Appel à bénévoles / activités** : Le Président précise qu'il est nécessaire d'avoir de nouveaux animateurs pour :
- envisager de nouvelles activités
 - prendre la relève des animateurs actuels, car nul n'est éternel...
 - apporter de la souplesse dans le fonctionnement des activités, pour permettre aux animateurs actuels de « souffler » un peu de temps en temps...

Le Président a précisé que:

- ceux qui hésiteraient à se proposer peuvent y réfléchir encore et venir nous voir pour qu'on en parle,
 - il n'est pas nécessaire d'être un as dans un domaine pour faire un bon animateur, et cela s'apprend ; la formation en trois étapes, qui est d'un bon niveau, est assurée par les instances de la Fédération, qui prennent en charge l'ensemble des frais, hébergement et déplacements.
- **Gym sur chaise** : Martine Taimont confirme que cette activité recueille un nombre intéressant de participants (une vingtaine), qui émettent le vœu d'avoir une meilleure fréquence de programmation des séances, si possible une séance chaque semaine.

Patrice précise que la fréquence initialement prévue était de 1 séance 1 semaine sur deux, en raison à la fois :

- de l'insuffisance du nombre de créneaux mis à notre disposition
- de l'inconnue que représentait cette nouvelle activité en termes de fréquentation,
- et du desiderata initial de l'animatrice.

Compte tenu du nouveau créneau que l'on vient d'obtenir, de la bonne fréquentation de cette activité et du souhait de l'animatrice de donner satisfaction aux adhérents en augmentant la fréquence de ses séances, on devrait pouvoir accéder à cette demande.

Cela nécessite toutefois une concertation entre les animatrices des activités en salle, qui va très rapidement être organisée.